

Orientations professionnelles atypiques : transgression des normes de genre et effets identitaires

Atypical career choices: Breaking the gender norms, and their effects on the identities of people

Orientaciones profesionales atípicas: transgresión de las normas de género y efectos identitarios

Untypische berufliche Orientierung: Verstoß gegen die Gender-Normen und Identifikationswirkungen

Lavinia Gianettoni, Pierre Simon-Vermot et Jacques-Antoine Gauthier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/2535>

DOI : 10.4000/rfp.2535

ISSN : 2105-2913

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2010

Pagination : 41-50

ISBN : 978-2-7342-1189-1

ISSN : 0556-7807

Référence électronique

Lavinia Gianettoni, Pierre Simon-Vermot et Jacques-Antoine Gauthier, « Orientations professionnelles atypiques : transgression des normes de genre et effets identitaires », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 173 | octobre-décembre 2010, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/2535> ; DOI : 10.4000/rfp.2535

Orientations professionnelles atypiques : transgression des normes de genre et effets identitaires

*Lavinia Gianettoni, Pierre Simon-Vermot
et Jacques-Antoine Gauthier*

Par le biais d'analyses secondaires des données longitudinales suisses issues de l'étude « Transition entre l'école et l'emploi », cet article analyse les effets des aspirations professionnelles atypiques du point de vue du genre et de l'exercice d'une profession atypique sur l'identité des jeunes et leur conformisme aux rôles sexués. Les résultats montrent que les filles aspirent plus que les garçons à exercer des métiers majoritairement occupés par le sexe opposé, mais ont beaucoup moins de chances qu'eux d'accéder à ce type de métier. Il apparaît également que les filles qui exercent une profession dite masculine sont moins centrées que les autres filles sur la sphère domestique. L'exercice d'une profession dite féminine renforce l'importance que les garçons accordent au monde du travail salarié, au détriment du domaine familial. Ainsi l'exercice d'un métier atypique semble conduire à une transgression des normes du genre chez les filles et à un renforcement de celles-ci chez les garçons.

Descripteurs (TESE) : orientation professionnelle, égalité des sexes, accès à l'emploi, profil professionnel, statut professionnel.

INTRODUCTION

Cet article a pour objectif de contribuer à une meilleure compréhension des effets identitaires des aspirations professionnelles et de l'accès à des emplois atypiques du point de vue du genre. Nous définissons l'aspiration professionnelle atypique, du point de vue du genre, comme la volonté déclarée, de la part d'une jeune femme ou d'un jeune homme, d'exercer un métier très majoritairement pratiqué par des personnes du sexe opposé. Notre travail a notamment comme but d'évaluer si une orientation professionnelle atypique du point de vue du genre de la part

des filles et des garçons contribue à modifier leur adhésion aux rôles sexués et à faire ainsi preuve d'une forme de transgression du genre sur le plan normatif.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE SEXUÉE : LE CONFORMISME AU GENRE COMME POSTURE DOMINANTE

Malgré les incitations politiques à davantage de mixité et à une diversification des orientations professionnelles, le choix d'une filière de formation majori-

tairement investie par l'autre sexe demeure un phénomène relativement minoritaire en Suisse (Dallera & Ducret, 2004 ; Grossenbacher, 2006), tout comme dans d'autres pays européens (voir par exemple Baudelot & Establet, 2001 ; Francis, 1996 ; Lightbody & Durnell, 1996). La probabilité d'une orientation atypique du point de vue du genre dépend par ailleurs fortement du sexe des jeunes : si, pour les filles, elle est devenue de plus en plus importante au fil des dernières décennies (du moins au niveau des aspirations, nous y reviendrons), il n'en va pas de même pour les garçons (Francis, 2002). Les stéréotypes de sexe semblent donc guider encore fortement les orientations scolaires et professionnelles des jeunes, et ce conformisme au genre est particulièrement structurant chez les garçons, qui aspirent très peu à des professions dites féminines.

Effets identitaires des orientations atypiques du point de vue du genre pour les garçons et pour les filles

Le travail salarié étant un secteur fortement structuré par le genre, les choix d'orientation professionnelle s'accompagnent d'enjeux sur le plan des identités sexuées, notamment à l'adolescence où l'on observe une nécessité particulièrement forte de s'affirmer en tant que garçon ou en tant que fille (Gianettoni & Simon-Vermot, 2010 ; Mosconi & Stevanovic, 2007 ; Marro & Vouillot, 1991 ; Vouillot, 2002, 2007). Ainsi, de manière générale, on peut supposer que le choix d'une formation ou d'une profession typiquement associée à son propre sexe permet aux jeunes de se conformer aux normes du genre et de renforcer ainsi leur identité sexuée.

Transgression des rôles sexués et importance accordée aux sphères professionnelle, domestique et familiale

Selon une vision patriarcale traditionnelle, les hommes sont prioritairement associés à la sphère publique et au monde du travail salarié, alors que les femmes sont prioritairement associées à la sphère privée et au travail domestique pas ou peu rémunéré (Delphy, 1998 ; Hirata & Kergoat, 1998). Bien qu'actuellement les femmes accèdent de plus en plus souvent au salariat, la division sexuelle du travail demeure un principe fortement structurant : les femmes résidant en Suisse accèdent en effet à des professions moins bien rémunérées que les hommes, travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel et s'occupent de la quasi-totalité des tâches domestiques qui ne sont pas rémunérées (comme par

exemple les tâches ménagères, l'éducation des enfants, voir l'Office fédéral de la statistique, 2008). Ainsi les rôles sexués traditionnels de « mâle pourvoyeur de fonds » et de femme reléguée à la sphère domestique ne font pas encore totalement partie du passé. Le conformisme aux rôles sexués devient particulièrement visible et saillant lorsque les rôles domestiques et professionnels sont en concurrence, par exemple lors de la naissance du premier enfant dans un couple (Levy, Gauthier & Widmer, 2006). En effet, durant cette période, la majorité des couples choisit de mettre de côté la carrière de la femme plutôt que celle du mari, pour des raisons à la fois idéologiques (les stéréotypes de sexe voulant que ce soit la mère qui s'occupe prioritairement des enfants), mais aussi structurelles (les femmes ayant généralement des salaires inférieurs à ceux de leurs compagnons).

Cela nous conduit à considérer que les adolescentes qui aspirent davantage à assumer des rôles domestiques et/ou familiaux qu'à un statut professionnel ont une posture conforme aux normes de genre. Il en va de même pour les garçons aspirant prioritairement à un rôle de pourvoyeur de fonds plutôt qu'à des rôles domestiques (ils considèrent par exemple que leur objectif principal est davantage de trouver un travail socialement valorisé et leur permettant de gagner un bon salaire que de s'investir dans la sphère familiale). À l'inverse, nous considérons que les jeunes qui remettent plus ou moins explicitement en question ces rôles sexués prescrits par la société ont une posture transgressive par rapport aux normes du genre. Cette définition assez large de la transgression est proche de celle proposée par Marro (1998) : cette auteure définit la transgression des rôles de sexe « comme le fait d'orienter ses conduites indépendamment des prescriptions sociales concernant son groupe de sexe d'appartenance » (Marro, 1998, p. 42). Sur ces bases, nous avançons que des orientations professionnelles typiques du point de vue du genre, autrement dit le fait que des garçons choisissent de s'orienter vers des métiers « masculins » et des filles vers des métiers « féminins », confortent les deux postulats de base qui sous-tendent le système de genre¹ (Delphy, 2001) : la division, c'est-à-dire l'idée qu'il existe des « métiers d'hommes » et des « métiers de femmes », et la hiérarchie entre ces métiers, qui suppose que les premiers valent plus que les seconds. Par opposition, une orientation atypique pourrait être interprétée comme une forme de transgression du genre. Elle pourrait notamment conduire les filles à aspirer au moins autant à une

bonne position dans la sphère du travail salarié qu'à un rôle dans la sphère domestique.

Orientations atypiques, identité sociale et estime de soi

Comme nous l'évoquions précédemment, une orientation typique du point de vue du genre permet aux adolescents de développer une identité sexuée conforme aux normes de genre, c'est-à-dire à la masculinité pour les garçons et à la féminité pour les filles (Marro, 2003). Les travaux portant sur l'identité sociale (Tajfel & Turner, 1986) ont montré que le conformisme aux normes d'un groupe d'appartenance (le conformisme aux normes de genre dans notre cas) permet aux individus de s'y sentir intégrés et, si le groupe est valorisé socialement, d'accéder à une identité sociale positive et à une bonne estime de soi. Dans cette perspective, le choix d'une profession atypique du point de vue du genre peut potentiellement représenter un coût psychologique et nuire à l'estime de soi. L'on peut toutefois se demander si ce coût psychologique est le même pour les garçons et pour les filles. Il importe ici de rappeler que les identités sexuées sont hiérarchisées. De ce fait, la féminité et la masculinité ne constituent pas des ressources identitaires comparables. Il a notamment été montré que, pour les garçons, le conformisme à une norme telle que la virilité représente un moyen d'accéder à une bonne image de soi, alors que le conformisme aux normes de féminité (telles qu'être à l'écoute, se montrer sensible aux besoins des autres, etc.) ne conduit pas les filles à améliorer la représentation qu'elles ont d'elles-mêmes (Gianettoni & Simon-Vermot, 2010 ; Simon-Vermot & Gianettoni, 2009). Sur ces bases, nous pouvons avancer que le choix d'une formation ou d'une profession atypique devrait être plus coûteux sur le plan identitaire pour les garçons que pour les filles. En effet les jeunes femmes qui aspirent à un métier typiquement associé à l'autre sexe et qui parviennent à occuper une telle position devraient acquérir une meilleure estime d'elles-mêmes que les hommes qui transgressent le genre et se rapprochent ainsi du pôle féminin, moins valorisé socialement.

Effets des orientations atypiques des garçons et des filles sur leur statut professionnel futur

Dans le domaine professionnel, les résultats des parcours atypiques varient fortement en fonction du sexe. Les filles parviennent bien moins souvent que les garçons à obtenir un poste de travail correspondant à leur domaine de formation ou à réaliser une

carrière qui leur permet d'accéder à des postes haut placés dans la hiérarchie professionnelle (Galloiz, 2006). De plus, si les orientations atypiques sont quasiment toujours liées à de fortes motivations chez les filles, elles correspondent souvent à une « réorientation » pour les garçons, intervenant plus tardivement dans leur parcours scolaire, mais leur ouvrant un accès plus direct aux échelons supérieurs de la hiérarchie professionnelle (Charrier, 2004). Les parcours atypiques sont ainsi profondément asymétriques selon le sexe (Guichard-Claudic, Kergoat & Vilbrod, 2008). De même, les motivations sous-tendant des choix de formation atypiques, ainsi que les débouchés professionnels de ces derniers, ne sont pas les mêmes pour les garçons et les filles (Lemarchant, 2008). Le prix à payer pour les filles en termes d'engagement et de surinvestissement est sans commune mesure avec celui des garçons, qui tirent aisément parti de leur position minoritaire pour développer leur carrière (Flahault & Pennec, 2008). Dès lors, si les orientations atypiques doivent être moins coûteuses pour les filles que pour les garçons sur le plan des identités sexuées, ces derniers devraient être avantagés en ayant plus facilement accès à un statut professionnel correspondant à leur domaine de formation et par conséquent l'opportunité d'y faire carrière.

Formulation des hypothèses

Nous avançons comme première hypothèse que les filles aspirent davantage à des professions atypiques que les garçons, mais qu'elles ont malgré tout plus de difficultés que ces derniers à concrétiser leurs aspirations. Notre deuxième hypothèse est que le fait d'occuper une position professionnelle atypique favorise une transgression des normes du genre pour les filles, en les éloignant du modèle traditionnel de division sexuelle du travail, voulant qu'elles privilégient la sphère domestique aux dépens de la sphère professionnelle. Cela devrait également contribuer à ce qu'elles développent une meilleure estime d'elles-mêmes, puisque la transgression des normes du genre les rapproche des normes masculines, plus valorisées socialement. Pour les garçons par contre, les prédictions concernant l'estime de soi restent ouvertes. D'un côté, on peut s'attendre à ce que les garçons en situation professionnelle atypique aient une image d'eux-mêmes moins positive que les autres garçons, compte tenu du fait que la potentielle transgression des normes du genre associée à l'exercice d'un métier atypique les rapprochent du pôle féminin, moins valorisé socialement. De l'autre, sachant que l'ascension professionnelle des hommes

dans des professions « féminines » est facilitée, on peut s'attendre à ce que les hommes qui exercent une profession atypique aient une image d'eux-mêmes particulièrement positive, grâce à leur réussite professionnelle. Dans les deux cas, on peut s'attendre à ce que les garçons exerçant des professions « féminines » investissent de manière encore plus importante que les autres la sphère professionnelle par rapport à la sphère familiale, que ce soit pour contrecarrer la menace identitaire (premier cas) ou en réaction à leurs possibilités de carrière (deuxième cas).

Pour tester ces hypothèses, nous avons procédé à des analyses secondaires des données de l'enquête suisse « Transition entre l'école et l'emploi » (TREE), dans le cadre de laquelle des jeunes âgés de 16 ans (en moyenne) ont été interrogés chaque année durant 7 ans, notamment sur leurs aspirations professionnelles, l'importance qu'ils et elles accordent aux sphères domestique et professionnelle dans leur avenir et l'image qu'ils et elles ont d'eux-mêmes ou d'elles-mêmes.

MÉTHODE UTILISÉE DANS NOTRE ANALYSE

L'enquête longitudinale « Transition entre l'école et l'emploi » (TREE)

TREE est la première étude longitudinale suisse sur la transition des jeunes de l'école à la vie adulte. Elle porte sur les parcours de formation et les parcours professionnels des jeunes après l'école obligatoire. L'échantillon initial de TREE comprend environ 6 000 jeunes suisses qui ont terminé l'école obligatoire en 2000 et qui ont participé à l'enquête internationale PISA (*Program for international student assessment*) cette même année (l'âge moyen des jeunes interrogés est de 16 ans²). Durant la dernière vague de l'enquête TREE actuellement disponible (datant de 2007), les jeunes interrogés avaient donc 23 ans en moyenne. Afin de pouvoir tester nos hypothèses relatives aux effets de la situation professionnelle sur l'identité des jeunes, nous avons sélectionné un sous-échantillon de répondants qui exerçaient alors un travail salarié en activité principale (ce qui exclut notamment les jeunes travaillant en plus de leurs études). 1 562 personnes correspondaient à ce profil (1 004 filles et 558 garçons). Notre échantillon est majoritairement composé de jeunes ayant suivi une formation professionnelle³ ; 89,2 % de ces jeunes bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et peu-

vent donc être considérés comme insérés sur le marché du travail.

Construction des variables indépendantes

Nos deux variables indépendantes sont la « typologie de sexuation des aspirations professionnelles » et la « typologie de sexuation de la profession exercée » à 23 ans. La première est issue des données de l'enquête PISA, dans le cadre de laquelle les participants devaient indiquer le métier « que vous aimeriez exercer à 30 ans ». Elle fournit donc une indication des aspirations professionnelles des jeunes à 16 ans. La deuxième est calculée à partir des données de la dernière vague de TREE : les jeunes interrogés (qui, rappelons-le, exercent une activité rémunérée comme activité principale) ont indiqué quelle était leur profession.

L'indicateur de sexuation des diverses professions nous permettant de construire les deux typologies a été construit à partir des données du recensement de la population effectué par l'office fédéral de la statistique suisse en 2000. Nous avons associé à chaque profession une valeur qui correspond au pourcentage d'hommes et de femmes dans chaque profession, codée selon le code des professions ISCO⁴ (*International standard classification of occupations*, version de 1988). Pour définir une profession comme atypique, nous avons fixé le seuil maximal de présence du sexe minoritaire à 30 %, ce qui nous permet d'obtenir des groupes de répondants de taille suffisante, afin de réaliser les analyses statistiques nécessaires pour tester nos hypothèses. Ainsi, par exemple, les garçons qui ont un emploi dans lequel on trouve moins de 30 % d'hommes sont dans une situation professionnelle atypique, alors que ceux dont l'activité salariée comprend plus de 70 % d'hommes exercent un métier conforme du point de vue du genre. Nous avons qualifié de mixtes les professions dans lesquelles on trouve entre 31 % et 69 % de garçons et de filles. Des exemples de professions masculines telles que définies ici sont : ouvrier du bâtiment, mécanicien ou conducteur de véhicules à moteur. Des exemples de métiers féminins sont : esthéticienne, sage-femme ou infirmière. Enfin des exemples de métiers mixtes sont : décorateur ou décoratrice, photographe, opticien ou opticienne. Nous avons élaboré les deux typologies des types de métiers (masculin, féminin ou mixte) à 6 modalités, en croisant le sexe des jeunes interrogés et la sexuation de la profession à laquelle ils ou elles aspirent à 16 ans ou qu'ils ou elles exercent à 23 ans.

Méthode de mesure des variables dépendantes

Toutes les variables dépendantes (voir le tableau 1) ont été récoltées durant la dernière vague disponible de TREE. Les items relatifs à l'estime de soi sont inspirés de l'échelle classique de Rosenberg (1979). Les items mesurant l'importance accordée à la famille et au travail, qui nous fournissent une indication de l'adhésion aux rôles sexués, sont inspirés de l'échelle d'orientation normative de Watermann (2000). Après avoir vérifié que les items de chaque échelle relèvent bien d'une même dimension en testant leur consistance interne à l'aide de l'« α de Cronbach⁵ », les réponses ont été agrégées en une valeur unique correspondant à leur moyenne. De plus, afin de tenir compte de l'investissement de la sphère professionnelle au détriment de la sphère domestique, ou l'inverse, nous avons calculé une valeur d'importance relative accordée par les répondants à la famille par rapport au travail. Ce résultat est obtenu en calculant

la différence entre les moyennes des variables « importance accordée au travail » et « importance accordée à la famille ». Une valeur positive indique ainsi une importance plus grande accordée à la sphère familiale par rapport à la sphère professionnelle. À l'inverse, une valeur négative indique une plus grande importance accordée au travail salarié qu'à la famille.

RÉSULTATS DE NOTRE ANALYSE

Aspiration professionnelle atypique et profession exercée à 23 ans

Afin de tester notre première hypothèse portant sur la correspondance entre les aspirations professionnelles à 16 ans et la réalité professionnelle à 23 ans, nous avons croisé les deux typologies séparément

Tableau 1. Variables dépendantes de notre analyse

Variable dépendante	Items correspondant dans le questionnaire TREE
<i>Estime de soi positive</i> Échelle : 1 = ne s'applique pas du tout, 5 = s'applique tout à fait ; α de Cronbach = 0,80	<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'ensemble, je suis satisfait de moi-même - J'ai en moi plusieurs qualités - Je suis capable de faire des choses tout aussi bien que la plupart des gens - Je pense que je suis une personne de valeur, au même titre que les autres
<i>Estime de soi négative</i> Échelle : 1 = ne s'applique pas du tout, 5 = s'applique tout à fait ; α de Cronbach = 0,81	<ul style="list-style-type: none"> - Parfois je pense que je ne vauds rien - Je pense parfois que je suis inutile - Je souhaiterais avoir une meilleure estime de moi - Je crois parfois que j'ai raté ma vie
<i>Importance accordée à la famille</i> Échelle : 1 = pas du tout important, 4 = très important ; α de Cronbach = 0,88	<p>Lorsque vous pensez à votre avenir, qu'est-ce qui est important pour vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Me marier ou vivre avec un conjoint - Avoir des enfants - Fonder une famille dans laquelle je me sens bien
<i>Importance accordée au travail</i> Échelle : 1 = pas du tout important, 4 = très important ; α de Cronbach = 0,65	<p>Lorsque vous pensez à votre avenir, qu'est-ce qui est important pour vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gagner beaucoup d'argent, un bon salaire - Avoir une place de travail sûre - Avoir une profession avec de bonnes possibilités de promotion - Avoir un travail qui est reconnu et estimé par les autres
<i>Importance relative famille/travail</i> Différence entre les moyennes des variables « importance accordée à la famille » et « importance accordée au travail »	

pour les filles et les garçons⁶. Comme attendu, il apparaît qu'un pourcentage plus important de filles que de garçons aspirent à des professions atypiques du point de vue du genre : 11,3 % des filles aspirent à des métiers « masculins » et 5,6 % des garçons aspirent à des métiers « féminins ». Au niveau de l'insertion professionnelle à 23 ans, le résultat s'inverse : un pourcentage plus important de garçons que de filles exercent des professions atypiques (respectivement 20,7 % pour les garçons et 6,3 % pour les filles). Notre hypothèse est ainsi confirmée : les filles aspirent davantage que les garçons à des métiers atypiques en fin de scolarité obligatoire mais, lorsque l'on observe le résultat de leur parcours de formation et de leur entrée dans la vie professionnelle, on constate que les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à exercer un métier atypique à l'âge de 23 ans.

Une analyse plus détaillée de la correspondance entre aspirations et réalisations professionnelles, qui prend en compte chaque profession codée de manière spécifique selon l'ISCO, indique que 14,7 % des filles et 14,0 % des garçons de 23 ans exercent précisément le métier auquel ils et elles aspiraient à 16 ans. De manière générale, le taux de réalisation des ambitions professionnelles est donc comparable pour les deux sexes. Des différences importantes apparaissent néanmoins à nouveau dès lors que l'on tient compte de la connotation sexuée des métiers, conformément à notre typologie des aspirations professionnelles. Il apparaît en effet qu'il est nettement plus aisé pour les filles de réaliser des ambitions conformes au genre que des ambitions atypiques : le pourcentage de filles exerçant précisément à 23 ans le métier auquel elles aspiraient à 16 ans est de 26,5 % quand ce métier est « féminin », de 7,3 % quand il est mixte et de 5,0 % seulement quand il est « masculin ». Pour les garçons par contre, le degré de réalisation professionnelle est moins dépendant de la sexuation des métiers : le pourcentage de garçons exerçant à 23 ans le métier auquel ils aspiraient à 16 ans est de 14,3 % quand ce métier est « féminin », de 11,9 % quand il est mixte, et de 15,1 % quand il est « masculin ». Ces résultats confirment à nouveau que, pour les filles, il est particulièrement difficile de réaliser des ambitions professionnelles atypiques du point de vue du genre.

Effets de l'exercice d'une profession atypique à 23 ans

Afin de tester notre deuxième hypothèse, nous avons soumis toutes les variables dépendantes (pré-

sentées dans le tableau 1) à une analyse de variance, en introduisant la typologie de sexuation de la profession exercée comme variable indépendante. Cette analyse permet de vérifier si les différences de moyennes (notées « m » dans la suite du texte) observées auprès des répondants dans les 6 modalités de la typologie étudiée sont statistiquement significatives pour les mesures d'estime de soi et d'importance accordée à la famille et au travail. Ces moyennes sont calculées à partir des échelles présentées pour chaque variable dans le tableau 1. Afin d'affiner l'analyse et de comparer les différences de moyennes entre toutes les catégories de la typologie, nous avons ensuite procédé au test de Sheffe⁷ (voir le tableau 2).

Concernant l'importance accordée au travail, aucune différence significative n'émerge de nos analyses. Les résultats révèlent par contre un effet significatif de la typologie sur la variable « importance accordée à la famille » et sur l'importance relative famille/travail. Il apparaît ainsi que les hommes qui exercent un métier féminin sont le groupe de répondants qui accordent le moins d'importance à la famille ($m = 2,95$), alors que l'inverse est observé chez les femmes : celles qui exercent un métier féminin sont également celles qui accordent le plus d'importance à la famille ($m = 3,34$). Concernant l'importance relative famille/travail, on observe également une différence significative entre hommes et femmes qui exercent des métiers féminins : alors que les premiers se situent clairement du côté du travail ($m = -0,29$), les secondes se situent sur le pôle famille ($m = 0,22$). Soulignons enfin que les femmes qui exercent un métier masculin se différencient des femmes qui exercent un métier féminin, les premières étant significativement plus orientées vers le travail par rapport à la famille ($m = -0,12$) que les secondes ($m = 0,22$). Ainsi l'exercice d'un métier atypique chez les filles produit les effets attendus : les filles exerçant des professions masculines accordent une plus grande importance à la sphère professionnelle par rapport à la sphère domestique que les filles qui pratiquent des métiers féminins. De manière également attendue, l'exercice d'une profession atypique chez les garçons ne s'accompagne pas d'une importance accrue accordée à la sphère familiale. On observe au contraire un surinvestissement de la sphère professionnelle de leur part. Aucune différence significative en fonction de la typologie n'émerge de nos analyses pour ce qui concerne l'estime de soi. Nos hypothèses relatives ne sont donc pas confirmées par les données.

Tableau 2. **Moyennes d'estime de soi et d'importance accordée à la famille et au travail en fonction de la sexuation de la profession exercée par les filles et les garçons**

Variables dépendantes	Filles (N = 1 004)			Garçons (N = 558)		
	Profession féminine (N = 632)	Profession mixte (N = 303)	Profession masculine (N = 69)	Profession féminine (N = 120)	Profession mixte (N = 156)	Profession masculine (N = 282)
Estime de soi positive (échelle de 1 à 5)	4,04	4,01	4,06	4,15	4,18	4,17
Estime de soi négative (échelle de 1 à 5)	2,11	2,17	2,08	1,91	1,92	1,94
Importance accordée à la famille (échelle de 1 à 4)	3,34	3,25	3,07	2,95	3,17	3,05
Importance accordée au travail (échelle de 1 à 4)	3,12	3,14	3,19	3,24	3,09	3,13
Importance relative famille/travail	0,22	0,11	<i>-0,12</i>	<i>-0,29</i>	0,08	-0,08

Note : sur une même ligne du tableau, les moyennes en gras sont significativement différentes de celles qui sont en italique (au seuil de $p < 0,05$ d'après le test de Sheffe, voir note 7). Les moyennes qui ne sont pas indiquées en gras ou qui ne sont pas en italique ne sont pas significativement différentes des autres moyennes reportées sur une même ligne du tableau. Toutes les moyennes significativement différentes les unes des autres sont commentées dans le texte.

DISCUSSION

Nos résultats montrent tout d'abord que les filles aspirent plus que les garçons à des métiers atypiques du point de vue du genre. Ce résultat suggère que la valorisation des carrières masculines et du statut auquel elles permettent d'accéder attire de plus en plus les filles (c'est par ailleurs l'un des objectifs des campagnes de sensibilisation aux métiers atypiques), alors que les garçons s'orientent plus volontiers vers des professions conformes à leur genre, qui leur confèrent une position privilégiée sur le marché du travail. Cette enquête nous a également permis de montrer que les aspirations professionnelles atypiques des jeunes de 16 ans se concrétisent très peu pour les filles à 23 ans. Les garçons en revanche sont bien plus nombreux à exercer un métier atypique à cet âge, alors même qu'un faible nombre d'entre eux exprimait le désir d'exercer un métier atypique à 16 ans. Ces résultats illustrent la difficulté que rencontrent les femmes à se positionner sur le marché du travail dans les bastions masculins malgré leurs motivations, en comparaison aux hommes, qui accèdent avec une relative facilité à des postes haut pla-

cés dans des métiers féminins (voir aussi Gallioz, 2006 ; Flahault & Penneç, 2008).

Au niveau des effets de l'exercice d'un métier atypique sur l'identité de nos répondants, aucun effet du sexe et de la sexuation de la profession exercée sur l'estime de soi des jeunes n'a pu être mis en évidence. Les moyennes illustrent que les garçons de 23 ans ont une estime d'eux-mêmes légèrement supérieure à celle des filles, mais ces résultats ne sont pas statistiquement significatifs. Les résultats relatifs à la projection de soi dans les sphères domestique et professionnelle sont par contre significatifs. Ils indiquent que les filles qui exercent une profession atypique se distancient plus que les autres du modèle traditionnel, qui leur assigne prioritairement une place dans la sphère domestique par rapport à la sphère publique, alors que les garçons qui exercent une profession atypique expriment un « surconformisme » aux rôles sexués, en investissant la sphère professionnelle de manière plus forte que la sphère familiale. Les garçons qui exercent des métiers masculins ou mixtes, quant à eux, tendent à un plus grand équilibre entre les deux sphères. Ces résultats confirment nos hypothèses : l'effet constaté auprès des filles

exerçant une profession atypique suggère ainsi que l'exercice d'un métier atypique peut, en tout cas dans certaines circonstances, favoriser une remise en question des rôles sexués et être ainsi associé à ce que nous avons défini comme une transgression des normes du genre ; chez les garçons, par contre, l'exercice d'un métier atypique conduit à un renforcement du conformisme au genre. Il nous est à ce stade impossible de déterminer si ce dernier résultat reflète une réaction identitaire de la part des garçons, visant à une distanciation du modèle féminin socialement dévalorisé, ou une réaction aux possibilités de carrière qui s'offrent à ces jeunes garçons dans les métiers féminins. Des études ultérieures sont nécessaires pour tester ces deux interprétations.

Nos analyses, menées auprès d'un échantillon relativement important et couvrant toutes les couches sociales, ont ainsi permis de confirmer qu'en Suisse les aspirations et orientations professionnelles des filles et garçons sont encore très conformes aux normes de genre, mais que le fait de se lancer dans un parcours atypique peut somme toute favoriser chez les filles une distanciation des stéréotypes de sexe qui sous-tendent et légitiment la division sexuelle du travail. Bien que des résultats comparables aient déjà pu en partie être mis en évidence dans le cadre d'autres études menées avec de plus petits échantillons et avec des méthodes qualitatives, notre étude permet de mettre en évidence la généralité des processus analysés, qui ne sont visiblement pas spécifiques à certaines professions.

Même si cette étude répond à plusieurs de nos questions de départ, il importe de signaler un certain nombre de limites. Tout d'abord, une limite relative à l'âge des sujets interrogés. Afin de pouvoir tester nos hypothèses sur les effets de l'exercice d'une profession atypique sur l'identité des jeunes, nous avons dû sélectionner un échantillon d'individus exerçant une activité rémunérée comme activité principale et avons ainsi écarté de nos analyses les jeunes ayant suivi des études supérieures, ainsi que les personnes au parcours moins linéaire ou qui se sont réorientées en cours de formation. Nous n'avons ainsi pas une vision globale de tous les jeunes résidants en Suisse, mais uniquement de celles et ceux qui à 23 ans ont déjà une position relativement stable (du moins en termes de durée de contrat) sur le marché du travail, donc en grande partie des jeunes ayant suivi directement le parcours « formation professionnelle puis insertion professionnelle » après la scolarité obligatoire.

Une deuxième limite de notre étude est relative au fait que nous avons effectué des analyses secon-

daires et que les données que nous avons analysées n'ont pas été développées pour répondre spécifiquement à nos questions de recherche. Les mesures relatives à l'importance accordée aux sphères domestique et salariée, notamment, mériteraient d'être améliorées. Nous avons tenté de contourner le problème posé par la non-mise en concurrence de l'investissement dans les deux sphères au niveau de la formulation des items, en calculant la différence entre l'importance accordée au travail salarié et celle accordée à la famille. Il serait néanmoins pertinent, dans un futur questionnaire davantage ciblé, de poser directement des questions permettant de cerner l'antagonisme bien réel, notamment pour les femmes, entre les deux sphères lors de la « conciliation » entre famille et travail. De même, des mesures sur les pratiques dans la vie privée (division des tâches domestiques en couple par exemple) seraient fort utiles pour analyser de manière plus complète l'impact des positions professionnelles atypiques sur la division sexuelle du travail. Enfin des mesures de justification des rapports sociaux de sexe (par exemple par le biais d'échelles de sexisme) seraient nécessaires pour progresser dans les analyses et aborder de manière plus cohérente nos questionnements relatifs à la transgression des normes du genre. Avec ces données, nous ne pouvons en effet pas tirer de conclusions sur la réelle portée de la transgression des normes du genre de la part des filles interrogées : s'agit-il d'un réel « dépassement du genre » (Le Feuvre, 2008) impliquant une remise en question de la division et de la hiérarchie des sexes, ou alors d'une attitude de transgression plus stratégique, de « virilité » (Le Feuvre, 2008) qui se base essentiellement sur l'adoption des normes masculines de la part des femmes qui souhaitent faire carrière ? Des études qualitatives complémentaires permettraient de creuser ces questions qui restent en suspens.

Lavinia Gianettoni

Lavinia.Gianettoni@unil.ch

Méthodologie, inégalités et changement social,
Université de Lausanne, Suisse

Pierre Simon-Vermot

Laboratoire de psychologie sociale, Université
de Lausanne, Suisse

Jacques-Antoine Gauthier

Méthodologie, inégalités et changement social,
Université de Lausanne, Suisse

NOTES

- 1 Nous définissons le « système de genre » comme un système idéologique et institutionnel qui prescrit des rôles différenciés et hiérarchisés pour les hommes et pour les femmes.
- 2 Dans la majorité des cantons suisses, l'école obligatoire se termine durant la 16^e année de vie. Dans une minorité de cantons, cette transition a lieu plus tôt, durant la 15^e année.
- 3 En Suisse, la formation professionnelle la plus courante est la formation CFC (Certificat fédéral de capacité) qui allie une formation théorique et une formation pratique en cours d'emploi. Ces formations ont une durée de 2, 3 ou 4 ans selon les professions.
- 4 La classification des professions ISCO est une des principales classifications internationales dont le bureau international du travail (BIT) est responsable.
- 5 Le test « α de Cronbach » permet de vérifier que les différents items d'une échelle mesurent bien la même dimension et qu'ils peuvent ainsi être regroupés dans un indicateur unique (en calculant leur moyenne pour chaque répondant). La valeur de l' α varie entre 0 et 1 et on considère cet indice comme bon dès qu'il est de 0,80 et plus. Entre 0,60 et 0,80 il est considéré comme satisfaisant.
- 6 Signalons que l'effectif total sur lequel sont effectuées ces analyses est de 1 515 personnes. Il est inférieur à celui des jeunes ayant répondu à la dernière vague TREE reporté dans le tableau 2 (N = 1 562), car nous ne disposons pas de l'information sur les aspirations professionnelles pour tous les jeunes interrogés.
- 7 Le test de Sheffe est utilisé lorsque l'analyse de variance indique que les différences de moyennes au sein des sous-groupes définis par une variable indépendante (la typologie dans notre cas) sont statistiquement significatives. Il permet de préciser l'analyse et de comparer chaque modalité de la variable indépendante aux autres modalités de cette même variable. Ainsi, par exemple, ce test indique si les filles qui exercent une profession masculine se différencient des filles qui exercent une profession féminine et/ou mixte.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDELOT C. & ESTABLET R. (2001). « La scolarité des filles à l'échelle mondiale ». In T. Blöss (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*. Paris : PUF.
- CHARRIER P. (2004). « Comment envisage-t-on d'être sage-femme quand on est un homme ? L'intégration professionnelle des étudiants hommes sages-femmes ». *Travail, genre et société*, n° 12, p. 105-124.
- DALLERA C. & DUCRET V. (2004). *Femmes en formation dans un métier d'hommes. Résultats d'une recherche de terrain menée dans le canton de Vaud en 2002-2003 auprès d'un échantillon d'apprenantes*. Lausanne : Institut romand de recherche et de formation sur les rapports sociaux de sexe. Disponible sur Internet à l'adresse : <<http://www.2e-observatoire.com/downloads/livres/brochure8.pdf>> (consulté le 16 novembre 2010).
- DELPHY C. (1998). *L'ennemi principal. Tome 1 : Économie politique du patriarcat*. Paris : Éd. Syllepse.
- DELPHY C. (2001). *L'ennemi principal. Tome 2 : Penser le genre*. Paris : Éd. Syllepse.
- FLAHAULT E. & PENNEC S. (2008). « Des trajectoires sexuées dans l'accès et le maintien en position atypique ». In Y. Guichard-Claudic, D. Kergoat & A. Vilbrod (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 31-39.
- FRANCIS B. (1996). « Doctor/nurse, teacher/caretaker: Children's gendered choice of adult occupation in interviews and role plays ». *British Journal of Education and Work*, vol. 9, n° 3, p. 47-58.
- FRANCIS B. (2002). « Is the future really female? The impact and implications of gender for 14-16 years olds' career choices ». *Journal of Education and Work*, vol. 15, n° 1, p. 75-88.
- GALLIOZ S. (2006). *Les femmes dans les entreprises du bâtiment : une innovation en clair-obscur*. Thèse de doctorat, sociologie, université d'Évry-Val-d'Essonne.
- GIANETTONI L. & SIMON-VERMOT P. (2010). « Quand la menace d'exclusion professionnelle renforce le genre : représentations et identités de genre auprès de jeunes sans emploi ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 29, n° 3, p. 76-90.
- GROSSENBACHER S. (2006). *Vers l'égalité des sexes à l'école. Que font les cantons pour instaurer l'équité entre hommes et femmes dans le système éducatif ?* Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation. Disponible sur Internet à l'adresse : <http://www.skb-f-csre.ch/information/publikation/tb10_csre.pdf> (consulté le 16 novembre 2010).
- GUICHARD-CLAUDIC Y., KERGOAT D. & VILBROD A. (2008). *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- HIRATA H. & KERGOAT D. (1998). « La division sexuelle du travail ». In M. Maruani (dir.), *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*. Paris : La Découverte, p. 93-104.
- LE FEUVRE N. (2008). « La féminisation des anciens "bastions masculins" : enjeux sociaux et approches sociologiques ». In Y. Guichard-Claudic, D. Kergoat & A. Vilbrod (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 307-324.

- LEMARCHANT C. (2008). « Unique en son genre... Orientations atypiques de lycéens et lycéennes au sein de filières techniques et professionnelles ». In Y. Guichard-Claudic, D. Kergoat & A. Vilbrod (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 57-69.
- LEVY R., GAUTHIER J.-A. & WIDMER E. (2006). « Entre contraintes institutionnelle et domestique : les parcours de vie masculins et féminins en Suisse ». *Canadian Journal of Sociology*, vol. 31, n° 4, p. 461-489.
- LIGHTBODY P. & DURNDELL A. (1996). « Gendered career choice: Is sex-stereotyping the cause or the consequence? » *Educational Studies*, vol. 22, n° 2, p. 133-146.
- MARRO C. (1998). « La tolérance à la transgression des rôles de sexe chez l'adolescent/e ». *Pratiques psychologiques*, vol. 4, n° 3, p. 39-50.
- MARRO C. (2003). « Se qualifier de "fille féminine" ou de "garçon masculin" à l'adolescence ». *Pratiques psychologiques*, vol. 9, n° 3, p. 5-20.
- MARRO C. & VOUILLOT F. (1991). « Représentation de soi, représentation du scientifique-type et choix d'une orientation scientifique chez des filles et des garçons de seconde ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 20, n° 3, p. 303-323.
- MOSCONI N. & STEVANOVIC B. (2007). *Genre et avenir. Les représentations des métiers chez les adolescentes et les adolescents*. Paris : L'Harmattan.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (2008). *On the way to gender equality. Current situation and developments*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- ROSENBERG M. (1979). *Conceiving the self*. New York : Basic books.
- SIMON-VERMOT P. & GIANETTONI L. (2009). « Échec et mâle : l'exclusion sociale favorise le sexisme ». *Panorama*, n° 6, p. 22-23.
- TAJFEL H. & TURNER J. (1986). « The social identity theory of intergroup behavior ». In S. Worchel & W. Austin (dir.), *Psychology of intergroup relations*. Chicago : Nelson-Hall, p. 7-24.
- VOUILLOT F. (2002). « Construction et affirmation de l'identité sexuée et sexuelle : éléments d'analyse de la division sexuée de l'orientation ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 31, n° 4, p. 485-494.
- VOUILLOT F. (2007). « L'orientation aux prises avec le genre ». *Travail, genre et sociétés*, n° 18, p. 87-108.
- WATERMANN R. (2000). *Berufliche Wertorientierungen im Wandel. Eine Kohortenanalyse zur Dynamik arbeitsbezogener Einstellungen anhand von ALLBUS-Umfragedaten*. Münster : Institut für sozialwissenschaftliche Forschung.